

Motion du 29 mars 2022 de Mme et MM. Eric Bertinat, Marie-Agnès Bertinat, Didier Lyon, Pascal Altenbach, Christo Ivanov, Vincent Schaller et Pierre Scherb: «100 millions pour le sport».

PROJET DE MOTION

Considérant:

- l'accroissement aussi rapide que débridé de la population, nous attendions que le Conseil administratif développe en conséquence les infrastructures sportives pour la population (loisirs) et pour les sportifs licenciés que compte notre canton (sport). Ces derniers représentent un nombre important puisqu'au niveau cantonal, ils sont plus de 41 000 personnes (aucune donnée connue au niveau communal) à pratiquer un sport de compétition. On peut donc imaginer qu'ils dépassent largement 50% de ce chiffre, soit plus de 20 000 sportifs s'entraînant régulièrement dans ou hors de notre commune qui s'est bornée à construire du logement sans se soucier de la qualité de vie de ses habitants et du succès croissant du sport en milieu urbain;
- qu'il convient de distinguer le sport des loisirs, car au départ, il y a une erreur de vocabulaire:
 - a) les installations de détente destinées aux loisirs sont à l'usage principalement de tous les habitants. Elles sont d'autant plus importantes que la population a explosé sur la commune de Genève (45 000 nouveaux habitants en 20 ans!) et a un grand besoin de se divertir autrement que devant un écran;
 - b) les installations sportives, à proprement parler, sont à l'usage des sportifs qui s'adonnent à la compétition. Ils sont détenteurs d'une licence (un peu plus de 20 000) et ont besoin d'installations propres à leurs sports;
- qu'au budget 2022, nous constatons que le département de la sécurité et des sports dispose d'un montant de 239 millions. Seuls 45,6 millions sont alloués aux sports et loisirs (page 155, Budget 2022), soit 19%, et seulement 5,6 millions sont distribués en subventions aux différents clubs et associations, soit 2,2% du budget (page 155, Budget 2022). Montant famélique auquel on pourrait ajouter les mises à disposition des installations de la ville pour une valeur de 8,3 millions;
- que ce chiffre (5,6 millions) nous interpelle par son faible montant alors que ce même montant mélange sports et loisirs¹. Si nous effectuons un zoom sur le football, sport le plus pratiqué sur notre commune, nous trouvons deux subventions d'un total de 585 000 francs pour les clubs et les associations sportives qui encadrent et forment les jeunes. Soit 0,16%. De ce montant, 150 000 francs concernent GEF, c'est-à-dire un soutien à l'élite qui se compose des quatre entités suivantes: le FC Meyrin, l'Etoile Carouge et le FC Servette ainsi que l'Association cantonale genevoise de Football (ACGF). Pour la petite histoire, le FC Servette a accepté de ne pas percevoir cette subvention pour en faire profiter les autres clubs genevois. La petitesse de ce montant est choquante quand on le compare aux 450 000 francs que la Ville de Carouge donne à son Club ou aux 700 000 francs annuels apportés par la Ville de Lancy au FC Lancy sans parler de la mise à disposition des installations. Le principal club de la commune ne reçoit donc aucune aide des pouvoirs communaux;

¹ Exemple: la piscine olympique des Vernets (50 m) est destinée aux sportifs alors que les piscines d'une longueur de 25 m, telles que celle de Varembe, sont destinées aux loisirs.

- qu'une initiative est actuellement lancée dans le canton de Vaud intitulée «Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse!». Elle vise à encourager l'éducation physique et sportive et la pratique du sport à tous les niveaux et pour l'ensemble de la population, dans le respect des valeurs éthiques et en favorisant les principes du développement durable;
- que nous pouvons noter que cette initiative concerne les infrastructures communales, les clubs sportifs, le sport intégratif, le sport des aînés, les camps sportifs scolaires, la promotion des valeurs du sport, le sport féminin, la promotion du sport associatif, le sport élite, la relève sportive et les manifestations sportives nationales et internationales, autant de sujets qui intéressent notre commune qui réunit non seulement près de la moitié de la population mais se trouve être aussi au centre géographique de notre canton et par conséquent fréquentée par de nombreux Genevois résidant hors de notre commune mais pour certains n'en payant pas moins des impôts à notre commune;
- que notre commune est «une ville au rendez-vous des Genevois»,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de viser d'ici à la fin de la législature la somme de 100 millions annuelle au budget communal;
- de préparer une nouvelle politique sports et loisirs ambitieuse au regard de ce nouveau budget.